

## **Volume 14, Issue 3 /2012 - Francais**

### **De la gestion des risques à la gestion de la sécurité des patients**

---

Les procédures de gestion des risques cliniques exigent la participation à un niveau élevé des médecins et des infirmier(e)s ainsi que des ressources financières conséquentes. Il est ainsi particulièrement important de mesurer l'effet des mesures qui ont été mises en place. Les résultats des études et des examens sur la portée de la gestion des risques cliniques montrent que six niveaux cibles peuvent être atteints. La gestion des risques cliniques renforce la sécurité des patients, soutient le développement organisationnel, sensibilise l'équipe thérapeutique en termes de risques, prend en charge la communication et la coopération inter-professionnelles, génère la confiance au niveau juridique, et fournit les conditions préalables permettant à l'institution concernée de s'assurer.

La gestion du risque clinique et de la sécurité des patients n'est plus un exercice volontaire, mais un « must-have programme » pour chaque hôpital. La sécurité des patients contribue également au développement de leur réputation dans le marché en croissance de la santé. Elle constitue également une option de gestion des affaires depuis que la mise en place d'un programme de gestion des risques rend les hôpitaux mieux assurables. Mais, avant tout cela, elle est une obligation que les prestataires de santé doivent à leurs patients. La sécurité des patients est un droit du patient et une obligation pour tous les membres du personnel.

Published on : Tue, 25 Sep 2012